



Brèves CORNIERANDES

N°1 - Décembre 2014

EDITO

Mesdames, Messieurs, chers amis, vous avez élu à la tête de la commune une nouvelle équipe, en leur nom à tous, je vous remercie de la confiance que vous nous avez accordée. Soyez certains que nous ferons tout pour qu'elle soit méritée. Votre conseil municipal c'est d'abord des femmes et des hommes de terrain que vous pouvez rencontrer à tout moment et qui seront toujours à votre écoute. Une grande partie du conseil a été renouvelée : ce savant dosage d'expérience, de connaissance des procédures, des réseaux et l'enthousiasme des nouveaux devrait nous permettre de maîtriser un mandat qui s'avère difficile. En effet, des recettes de l'état qui sont diminuées de manière drastique, des dépenses nouvelles qui sont affectées aux communes et une réforme des collectivités territoriales qui pose beaucoup de questions, demanderont à votre conseil municipal de l'imagination et de la détermination pour mener à bien les projets communaux. Une première évolution, la communication. Le bulletin municipal tous les deux ans sera complété par les « brèves Corniérandes » dont j'ai le plaisir de vous présenter le premier numéro ! Alors bonne lecture.

Gilbert ALLARD,
maire de Cornier

OUVERTURE D'UN COMMERCE DE PROXIMITE

Sous un soleil radieux, un couple de commerçants rayonnants et très touchants de sincérité, nous a permis de célébrer, le 28 août dernier, l'inauguration du nouveau commerce corniérand : le Panier Sympa.



Petite discussion avec Karine et Cédric :

Karine : Ce qui me passionne, c'est la relation à la personne, à l'humain ; accompagner, aider, créer un vrai lien de solidarité et d'écoute. J'éprouve un vrai bonheur de me lever, d'ouvrir mon épicerie. C'est extraordinaire. Mon rêve, je le vis et le savoure chaque jour.

Cédric : Moi, ce qui m'anime, c'est de voir ma femme si heureuse et épanouie.

Karine : J'aspire à ce que les gens puissent prendre le temps de renouer avec des valeurs humaines simples. En faisant ses courses, un sourire, un bonjour, un conseil... ça fait du bien. Je sens que les gens aiment venir. Je souhaite que cela se pérennise.



Voilà que notre centre-village augure une nouvelle dynamique. Cette épicerie richement achalandée ne demande qu'à toujours mieux répondre aux souhaits des clients. Ce commerce de proximité est une vraie chance pour Cornier. Agissons pour le développer. Par ailleurs, la municipalité met tout en œuvre pour l'ouverture d'une boulangerie-pâtisserie courant 2015.

Les travaux commencés pendant les vacances scolaires de Pâques 2013, ont permis, 1 an plus tard, l'intégration de 4 classes élémentaires, dans de bonnes conditions. Quelques mois ont été nécessaires pour réaménager les extérieurs et rendre opérationnelle la rentrée scolaire 2014/2015, avec le bénéfice d'une classe supplémentaire, soit 5 classes au total.

A RETENIR :

- un peu plus d'un an de travaux pour un montant d'environ 1,2 M€ HT
- 5 classes opérationnelles à la rentrée scolaire 2014/2015 associées à 3 ateliers, regroupées sur un même site (auparavant les 4 classes étaient dans 4 bâtiments différents)
- la mise aux normes pour les personnes à mobilité réduite
- l'amélioration des performances énergétiques (norme RT 2012)
- une cour redessinée afin de limiter les recoins, améliorant la surveillance des enfants
- un lien direct avec la bibliothèque

Quelques finitions extérieures, restent malheureusement à terminer, du fait d'une entreprise défailante. Les études pour permettre la réalisation de ce groupe scolaire, ont débuté il y a maintenant plus de 10 ans. Sur le principe du jeu des chaises musicales, la cantine fut transférée dans le bâtiment de la salle des fêtes, la mairie fut relocalisée de l'autre côté de la route pour laisser place à la bibliothèque, à proximité des écoles. L'ensemble de ces changements a permis de regrouper le pôle enfance et les parkings dans un même lieu sans route à traverser, garantissant la sécurité, le bien-être et l'éducation dans de bonnes conditions de nos enfants.



TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES (TAP)



Nouveau ! Les TAP Tout un poème !

Pour ceux qui ne fréquentent plus l'école élémentaire

sachez que nos écoliers, devant aller à l'école le mercredi matin, finissent désormais la classe à 15h45. Ces nouveaux rythmes scolaires se sont accompagnés d'une obligation pour les communes d'accueillir les enfants jusqu'à 16h30. Mais entre les préconisations ministérielles ultra-médiatisées et la position de nos instances académiques, il y a un monde !

Les premières insistant sur l'importance de proposer des activités culturelles, artistiques ou sportives (qui supposent des moyens financiers, humains et logistiques) et la possibilité dérogatoire de regrouper ces activités sur deux, voire un seul après-midi.

La seconde refusant toutes nos demandes de dérogation (lesquelles arguaient qu'un regroupement horaire nous aurait permis d'utiliser judicieusement les infrastructures de la commune et l'intervention d'animateurs professionnels variés) aux motifs que les enfants faisant suffisamment d'activités extra-scolaires et que les salles de classe nous appartenant il suffisait de les laisser se reposer dans leur classe jusqu'à 16h30 !

Cornier a choisi de ne pas baisser les bras et d'offrir malgré tout 4 ateliers hebdomadaires différents. Les enfants étant répartis en 7 groupes d'une quinzaine d'élèves, nous animons 28 ateliers par semaine, planifiés par périodes inter-vacances.

A titre d'exemple nous avons déjà proposé : ateliers créatifs, jeux de société, création de BD... Et nous travaillons sur d'autres projets : prévention routière, sophrologie, percussions, jardinage...

Par ailleurs, pour cette première année expérimentale, nous avons également fait le choix de la gratuité pour les familles et, sans aller jusqu'à proposer un service à la carte, d'un système d'inscription assez souple. Précisons que tout ceci a bien sûr un coût pour la commune puisqu'il y a lieu de faire face à de nouvelles dépenses telles que celles liées aux intervenants, à l'occupation et l'entretien des 6 salles utilisées mais aussi à l'investissement engendré par l'aménagement des locaux (mobilier...) et l'achat de fournitures (arts créatifs), de matériels et d'équipements (jeux, ballons, tables de ping-pong, filets et raquettes de badminton, volley ou tennis...)

Enfin, nous sommes reconnaissants aux nombreux parents qui nous ont transmis des messages de félicitations, d'encouragements et de remerciements...

A CORNIER, ON AIME LES FÊTES !

- **26^{ème} FÊTE DES VIEUX METIERS** organisée par le club de football « AS Cornier » le dimanche 7 septembre 2014. Cette année, la fête s'est déroulée sous un soleil radieux attirant toujours plus de visiteurs curieux de découvrir les



métiers d'autrefois, le tout dans une ambiance chaleureuse. Ils ont pu s'émerveiller devant la créativité et le talent des artistes exposants, s'étonner devant les métiers d'autrefois le tout agrémenté de musique et d'un repas convivial. L'AS Cornier a aussi accueilli sur l'un de ses stands l'association de la cantine avec son jeu de la planche qui a remporté un vif succès. Le temps d'un dimanche, on a cru vivre à une autre époque !

- **LA FÊTE DU CIDRE** organisée par l'Association « Un peu plus pour l'action sociale »

La météo aura été clémente dimanche 5 octobre pour les exposants, les organisateurs et les nombreux visiteurs de la Fête du cidre. Avant l'averse orageuse de fin d'après-midi, ils ont pu faire de bonnes affaires sur le vide grenier, participer et/ou assister aux nombreuses animations et se restaurer de bons produits locaux.

- **Le repas des anciens** a eu lieu le 19 octobre à la salle des fêtes de Cornier, organisé par l'association « un peu plus pour l'action sociale » et la municipalité. Il a réuni cette année une centaine de convives. Les doyens de la fête étaient Yvette CONTAT et Jacques GARCIA. Ils ont reçu tous deux un panier garni de La Fruitière de Pers-Jussy. Le repas proposé par le traiteur Leztroy de la Roche-sur-Foron a été très apprécié. Animé par le chanteur Serge Jourdan, ce repas a été un temps de rencontre convivial fort apprécié de tous.

- Et n'oubliez pas **La fête du pain** qui se déroulera le samedi 17 janvier 2015, organisée par l'Association « Un peu plus pour l'action sociale » :

Au Moulin du Châtelet, venez assister à la fabrication du pain, à sa cuisson au four à bois, mais aussi à la cuisson des diots sans oublier la présence de l'Alambic.

LA PART BELLE À L'ENVIRONNEMENT !



- **Oratoire du Chemin de l'Essert**

Un Corniérand, M. André Dorange-Pattoret, a pris l'initiative de réhabiliter l'oratoire du chemin de l'Essert (défrichage, maçonnerie, mise en place d'une nouvelle statue) qui a pu être béni par l'abbé Contat le 15 septembre 2014. Qu'ils en soient remerciés.

- **Les résultats du concours de fleurissement 2014** organisé par la Communauté de Communes du Pays Rochois (CCPR) ont été diffusés le 17 octobre. Deux maisons fleuries ont été primées cette année dans notre village.

Dans la catégorie **Commerce** : Janine PERREARD et dans la catégorie **Villas** : Yvette CONTAT. Félicitations aux heureuses gagnantes qui concourent à embellir notre commune !



LES PROJETS POUR NOTRE VILLAGE

- **Aménagement du coeur du village**

Un bureau d'étude a reçu pour mandat de lancer l'appel d'offres pour la 1^{ère} phase d'aménagement du chef-lieu de notre village, qui permettra de valider les différents flux routiers et le nombre de parkings nécessaires. Le conseil municipal a voté à l'unanimité le lancement de ce projet.

- **Contournement du village par les poids-lourds**

Une réunion, regroupant le Maire de Cornier, le Maire d'Arenthon, la Communauté de Communes du Pays Rochois, le Conseiller général ainsi que la Chambre d'agriculture, a eu lieu au mois d'octobre afin qu'une solution pérenne soit trouvée pour que les poids-lourds ne traversent plus le centre du village lors de leurs déplacements de transit. Dossier à suivre ...

- **Résidence seniors à Cornier**

Un compromis a été signé avec la société SEMCODA, constructrice et gestionnaire de ce type d'établissement. La finalisation du dossier est prévue en 2015.

LA MAIRIE EN PRATIQUE

Informations diverses

- Date des vœux du maire : 10 janvier 2015 à partir de 19h à la salle des fêtes

Informations pratiques :

- **Appel au civisme** : il est interdit d'incinérer à ciel ouvert (déchets verts, tout matériau, palette de bois...) pour la protection de notre environnement. L'accès à la déchetterie est gratuit avec une carte à retirer à la maison du Pays Rochois.

- **Bruit** : Les travaux, notamment bricolage ou jardinage, susceptibles de causer une gêne pour le voisinage peuvent être effectués en semaine de 8h à 20h, les samedis de 9h à 12h et de 14h30 à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

- **Proxim iTi** : le réseau qui rapproche :

Proxim iTi est le nouveau réseau de transport des 4 Communautés de communes : Faucigny Glières, Arve Salève, Pays Rochois, 4 rivières. Il organise et gère depuis septembre 2013 les services de transports scolaires et de transport à la demande. Par exemple, vous pouvez à présent utiliser cette ligne pour vous rendre au Centre Hospitalier Alpes Léman. Bien d'autres trajets vous sont proposés. Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site www.proximiti.fr ou contactez le 0811 280 257 (prix d'un appel local depuis un poste fixe)

HORAIRES D'OUVERTURE

Accueil Mairie

lundi, mardi, mercredi et jeudi :

8h30 - 12h00 / 13h30 - 18h

vendredi :

8h30 - 11h30

Accueil Poste

lundi, mardi, jeudi :

8h30 - 11h30 / 13h30 - 16h30

mercredi, vendredi et samedi :

08h30 - 11h30

Les colis et recommandés avisés peuvent être retirés aux heures d'ouverture de la mairie

Une permanence des élus a lieu

tous les vendredis de 18h à 20h

sauf exceptions annoncées par affichage, pour répondre à vos questions.

Pour en savoir plus,

rendez-vous sur notre site internet

www.cornier.fr

NUMÉROS D'URGENCES

Urgences Médicales : 15

Gendarmerie de La Roche : 04 50 03 00 15

Pompiers : 18



*Le conseil municipal vous souhaite
d'agréables fêtes de fin d'année*

